

CONVENTION

Entre les soussignés :

Le prestataire

Mme Camille Boudot

8 rue de Boyer, 69160 TASSIN LA DEMI-LUNE.

wazoyoga@gmail.com

Déclarée sous le N° Siret 822 467 288

Régime de l'auto-entrepreneur

Et

Le C.C.A.S de Corbas

place Charles Jocteur, 69960 CORBAS.

Représenté par son Président **Monsieur TALBOT Jean-Claude**

Est conclue la convention suivante :

ARTICLE 1 : Objet de la convention

Madame Camille Boudot interviendra en qualité de Professeure de Yoga auprès des assistantes maternelles aux Relais Assistants Maternels, 18 D rue des Marronniers 69960 CORBAS.

ARTICLE 2 : Nature des interventions

Dispenser des séances de Yoga aux assistantes maternelles et aux enfants dont elles s'occupent. Yoga ludique, adapté : Prise de conscience du corps, de la respiration, éveil sensoriel et imaginaire, relaxation.

ARTICLE 3 : Organisation

Le prestataire organisera librement et en toute indépendance le contenu de ses séances. Les prestations seront effectuées à dates fixes, selon un calendrier établi d'un commun accord entre les parties.

Dates, horaires et durée des prestations : 8 séances de 45 minutes les vendredi 13 mars, 20 mars, 27 mars, 3 avril 2020 de 9h30 à 10h15 ; 1 séance d'1h30-2h le mardi 7 avril 2020 de 19h30 à 21h-21h30.

ARTICLE 4 : Mode de paiement

Pour ces interventions, la structure s'engage à verser, en retour, au prestataire la somme de **665,00€**. Il pourra se faire par virement, chèque ou mandat administratif.

Fait en 4 exemplaires

À : CORBAS

Le :

Pour le CCAS
Monsieur Le Président
Jean-Claude TALBOT

Pour le prestataire
Mme Camille Boudot

